ville de Lille

Projet Éducatif Global 2022-2026

Une ville à hauteur d'enfant

Hellemmes

Ville de Lomme

Un projet qui fait grandir !
LILLE ÉDUC'

Sommaire

Édito 3

Préambule 4
Pourquoi un projet éducatif global ?

Ambition 1 7
Accompagner les réussites et l'épanouissement de tous les enfants

Ambition 2 23
Agir sur le bien-être des enfants, dans une ville durable et plus solidaire

Ambition 3 37
Développer le pouvoir d'agir des enfants dans une « Ville à hauteur d'enfant »

Conclusion 45
Un Projet Éducatif Global partagé et vivant.

Edito

À Lille, l'éducation est depuis toujours une priorité. En intervenant dès la petite enfance, et sur tous les temps de l'enfant, nous nous engageons bien au delà des compétences obligatoires pour accompagner les familles et l'Éducation nationale afin de porter chaque enfant au plus haut, à l'aider à se construire, pour devenir un citoyen engagé, épanoui, libre de penser.

Nous avons été l'une des premières villes de France à mettre en œuvre, en 2005 un premier projet éducatif global (PEG), avec l'ensemble des partenaires de la Ville : parents d'élèves, Éducation nationale, associations, la CAF... Depuis plus de 15 ans, le projet éducatif global permet de donner du sens et une cohérence à l'ensemble de l'action éducative, mais aussi de combattre les déterminismes sociaux en luttant contre les inégalités et en mettant en place les conditions d'une égalité réelle pour tous les enfants. Cette démarche accompagne chaque enfant dès son plus jeune âge et sur tous les temps, pour lui permettre se s'épanouir et d'être accompagné dans ses apprentissages et la découverte du monde afin de se construire et valoriser ses potentiels.

Une nouvelle fois, nous avons mené une très grande concertation pendant près d'un an avec l'ensemble de nos partenaires éducatifs (les Inspecteurs de l'Éducation nationale, les directeurs d'écoles, les parents d'élèves les associations et les enfants bien-sûr) à travers des échanges nombreux et des ateliers pour faire émerger de nouvelles idées, de nouvelles actions, en lien avec les évolutions et les défis de notre société. Il nous semblait en effet essentiel d'adapter le parcours éducatif de chaque enfant aux enjeux très actuels d'un monde en transition. C'est pourquoi la ville de Lille a toujours été très attentive à la place de l'enfant dans la ville afin de permettre une meilleure transition vers des villes à hauteur d'enfant. Nous renforçons le pouvoir aux enfants d'agir dans la mise en œuvre d'une politique publique pour construire une ville à leur hauteur plus apaisée, plus inclusive pour toutes et tous, y compris les plus fragiles.

Depuis le début du mandat, la ville de Lille a renforcé son engagement à travers de nouvelles actions significatives comme par exemple les rues scolaires pour les abords d'écoles plus apaisés, l'intensification de la végétalisation et la débitumisation des cours d'école ou encore, depuis la rentrée 2021, la gratuité des fournitures scolaires.

Avec Lille éduc' nous souhaitons que la politique éducative municipale soit plus lisible auprès des parents d'élèves et des associations mais aussi réaffirmer le rôle de la Ville dans la prévention des inégalités, au côté des familles, de l'Éducation nationale et des associations pour donner à chaque enfant une chance de réussir. Cela repose en premier lieu sur la garantie, pour chaque enfant, d'accéder à une offre éducative de qualité, grâce à une politique tarifaire solidaire, basée sur le quotient familial pour les accueils petite enfance, périscolaire, extrascolaire, sportif et culturel.

La Ville s'engage également au côté de l'Éducation nationale pour accompagner le travail fait à l'école avec les plans du PEG sur les temps scolaires, les actions innovantes, comme la crèches et l'école du dehors, les classes vélo ou sciences, les dispositifs ciblés pour accompagner les enfants les plus en difficulté, comme le dispositif de réussite éducative, les clubs langages pour apprendre à s'exprimer, l'engagement pour le numérique à l'école... Il est difficile d'être exhaustif tant nous intervenons sur les différents temps de l'enfant, dès la petite enfance.

À travers cette nouvelle feuille de route, la Ville de Lille continue de faire de l'éducation une priorité et d'agir pour l'intérêt de l'enfant tout en favorisant les relations entre tous les partenaires éducatifs. Merci à celles et ceux qui ont contribué à l'aboutissement de ce travail coopératif.

Martine Aubry
Maire de Lille

Charlotte Brun
Adjointe au maire
en charge de la ville éducatrice
et ville à hauteur d'enfant

Pourquoi un Projet Éducatif Global ?

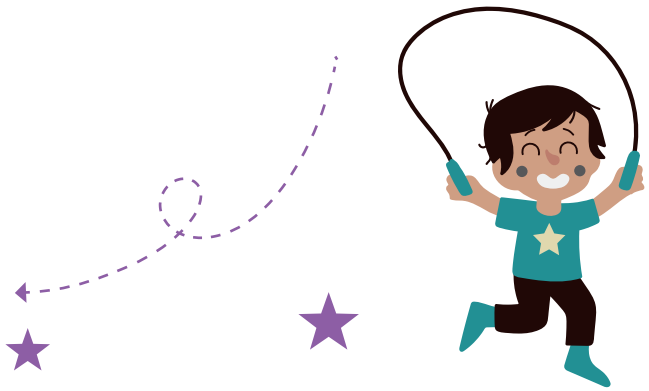

Les communes de Lille, Lomme et Hellemmes affirment que chaque enfant doit pouvoir développer ses potentiels, bénéficier d'un parcours éducatif de qualité et se construire en tant que citoyen dans un monde en transition.

Les communes luttent contre les déterminismes sociaux et culturels pour réduire les inégalités :

- En mobilisant des moyens humains et financiers importants au service de leur politique éducative, au-delà de leurs compétences obligatoires ;
- En veillant à une cohérence des actions sur l'ensemble des temps de l'enfant et des âges sur tous les territoires ;
- En agissant contre les inégalités et le non recours aux dispositifs éducatifs ;
- En développant un partenariat efficace avec l'ensemble de la communauté éducative de leur territoire, dans une démarche d'éducation partagée et d'éducation populaire.
- En mobilisant les acteurs éducatifs du territoire.

Cette approche et cette ambition permettent de favoriser l'épanouissement des enfants. La sociabilité, la curiosité et le goût du savoir s'acquièrent dans un environnement propice, Favorisé par communes de Lille, Lomme, Hellemmes depuis plusieurs années. Dès 2005, elles ont été pionnières en s'engageant dans un Projet Éducatif Global (PEG) en faveur des enfants. Renouvelé depuis à deux reprises, il évolue en fonction des besoins éducatifs identifiés et de la priorité municipale de faire de Lille une ville à hauteur d'enfants.

Le Projet Éducatif Global concerne tous les enfants et ados de 0 à 18 ans pour permettre une continuité éducative et une transition en douceur entre les différents âges de la construction de l'individu. Une attention particulière est portée aux enfants ayant des besoins spécifiques et à ceux vivant dans des familles en difficulté, pour qu'ils soient mieux accompagnés. Le PEG s'inscrit en cohérence avec la démarche « Ville amie des enfants » de l'UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance) engagée depuis 2003. Il interagit avec la Stratégie municipale Jeunesse délibérée en octobre 2021 et la Convention Territoriale Globale signée avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Le Projet Éducatif Global est donc la feuille de route d'une politique éducative ambitieuse, volontariste et intégrée, qui concerne tous les temps de l'enfant et tous les acteurs éducatifs du territoire.

Une élaboration participative.

En de juin 2021, les communes de Lille, Lomme et Hellemmes ont lancé une large concertation autour du Projet Éducatif Global. Cette démarche a permis de mesurer l'ensemble des actions mises en place au cours des dernières années, ainsi que les évolutions sociétales et les attentes des enfants, des parents et des partenaires. Les trois communes ont multiplié les modalités d'échanges et de prises en compte de l'avis de chacun des acteurs.

Ont ainsi été organisés :

- Des questionnaires en ligne à destination **de tous les parents d'élèves**,
- Trois séminaires réunissant les représentants des parents d'élèves des trois communes,
- **Des rencontres territorialisées :** les Rencontres de l'éducation à Lille, le comité local d'éducation à Lomme, le séminaire des acteurs éducatifs à Hellemmes,
- La participation de chacun des 10 conseils de quartier lillois,
- Plusieurs temps d'échanges avec les Inspectrices et les Inspecteurs de l'Éducation nationale communs aux trois villes et aux 5 circonscriptions,
- Des rencontres **avec les associations**, notamment avec l'ensemble des centres sociaux,
- Un séminaire avec les équipes éducatives (animateurs, référents de site, ATSEM),
- Des rencontres avec les services thématiques des trois communes.

Un séminaire des enfants s'est tenu dans chacune des trois communes.

Les enfants ont été directement associés à ce temps d'échanges de plusieurs jours, destiné à recueillir leurs paroles et leurs propositions.

Ils ont aussi largement participé, en 2021 à la consultation de l'UNICEF, dont les résultats ont alimenté le travail engagé.

Plusieurs colloques organisés par la Ville sont également venus nourrir la réflexion, comme le séminaire sur l'Education populaire à l'automne 2021, qui a montré toute la vivacité des acteurs de ce mouvement et l'actualité de ses engagements. Un séminaire « Lutte contre le décrochage scolaire » organisé conjointement avec l'Éducation nationale en juin 2022.

De cette phase de concertation et de co-élaboration très riche ont émergé trois grandes ambitions.

Elles s'inscrivent :

- Dans la continuité des actions historiques du Projet Éducatif Global qui seront évidemment poursuivies, comme par exemple les plans thématiques du PEG qui permettent l'intervention en temps scolaire et périscolaire de professionnels municipaux spécialisés ;
- En cohérence avec les nombreuses expérimentations et mesures nouvelles déjà mises en œuvre depuis le début du mandat comme la végétalisation des cours d'écoles, le développement des rues scolaires ou encore la gratuité des fournitures scolaires.

Ces trois ambitions, qui visent l'égalité réelle et l'accompagnement aux transitions du monde actuel, sont :

1/ Accompagner les réussites et l'épanouissement de tous les enfants ;

2/ Agir sur leur bien-être, dans une ville plus durable et plus solidaire ;

3/ Développer leur pouvoir d'agir des enfants dans une « Ville à hauteur d'enfant ».

Un PEG aux trois ambitions pour Lille, Lomme et Hellemmes.

Ambition 1

Accompagner les réussites et l'épanouissement de tous les enfants

7

L'éducation est le premier budget de la collectivité.
Cette priorité est réaffirmée à l'occasion de ce quatrième Projet Éducatif Global avec l'objectif de :

- continuer à lutter résolument contre les déterminismes et les inégalités,
- proposer à chaque enfant un parcours éducatif qui favorise son épanouissement,
- conforter tous les adultes de la communauté éducative dans leur rôle auprès des enfants.

I/ Lutter contre les déterminismes et réduire les inégalités.

Parce que l'égalité ne se décrète pas mais se construit, le Projet Éducatif Global réaffirme la priorité donnée à la lutte contre les déterminismes et à la réduction des inégalités.

Pour cela Lille, Lomme et Hellemmes **garantissent à tous les enfants de leur territoire le droit inconditionnel à l'éducation** reconnu par la Convention Internationale des Droits de l'enfant ratifiée en 1989. Les communes mettent en œuvre de façon effective ce droit pour tous les enfants, notamment ceux dont les familles sont en situation de grande fragilité sociale.
Les communes s'attachent à lever les freins possibles à l'accès à l'école mais aussi aux activités périscolaires. Elles s'adaptent, dès le plus jeune âge aux besoins des enfants.

1.1 Garantir la gratuité effective de l'enseignement et l'accès aux activités périscolaires pour tous les enfants, avec une attention particulière aux plus éloignés.

A Lille, Lomme et Hellemmes, les fournitures scolaires sont gratuites.

Depuis la rentrée 2021, les parents n'ont plus à acheter de fournitures scolaires puisque les communes dotent directement les écoles de tout le matériel (hors cartable et trousse). Cette mesure phare, construite avec l'Éducation nationale, vise à rendre totalement effective la gratuité de l'enseignement. C'est un engagement concret pour l'égalité des chances.

La réduction des inégalités se traduit concrètement par **le maintien de tarifs abordables et progressifs pour toutes les activités péri et extrascolaires.**

Ainsi le premier tarif de la restauration scolaire est fixé à 0,50€ depuis 2008. Grâce à la prise en compte du quotient familial, environ 1 élève sur 2 déjeune à la cantine pour 1€ ou moins.

De même, les Lillois, Lommois et Hellemmois bénéficient, dans les équipements municipaux, soit d'une tarification adaptée (halle de glisse, piscines, soit d'un accès gratuit pour le zoo, les fermes pédagogiques de Lille et de Lomme, les médiathèques ou les musées le dimanche. Les communes proposent également des offres d'été gratuites comme les stages de natation et une tarification adaptée pour les centres de loisirs.

Enfin, les trois communes se sont mobilisées depuis plusieurs années pour lever le frein économique à la pratique sportive en club grâce **au dispositif d'aide à la licence** en direction des enfants de 3 à 11 ans. Fort de son succès, ce dispositif sera élargi aux adolescents, en lien avec les dispositifs nationaux qui pourraient exister,en veillant à l'inclusion des enfants en situation de handicap.

Le lien avec les CCAS sera renforcé pour faciliter l'ouverture des droits des familles et pour mieux accompagner les plus fragiles.

Le Plan Lillois Contre les Exclusions fera de l'accès aux dispositifs favorisant le développement des enfants une priorité. Cela passe par exemple par l'amélioration du repérage et par l'organisation de permanences d'information hors les murs. . Une attention particulière sera également accordée aux familles monoparentales, plus exposées à la pauvreté.

Les professionnels du Dispositif de Réussite Éducative poursuivront **leur accompagnement des enfants et des familles les plus vulnérables**, en améliorant leur accès aux soins, leur soutien éducatif par des actions ciblées (comme par exemple l'apprentissage du français, la sophrologie, l'art thérapie…).

De même, les équipes de terrain et leurs partenaires continueront à aller vers les familles les plus éloignées pour favoriser l'accès des enfants, dès le plus jeune âge, à l'école, aux accueils, ateliers et activités.

Par ailleurs, depuis des années, la Ville se mobilisent pour faciliter la scolarisationdes enfants roms et des gens du voyage et les suivent à travers un dispositif d'accompagnement spécifique qui favorise leur assiduité dans des dispositifs de droit commun.

De même, les enfants arrivés à Lille à l'occasion de récentes crises internationales sont immédiatement scolarisés.

1.2 Poursuivre et renforcer l'inclusion de tous les enfants.

Accueillir les enfants en situation de handicap est un engagement ancien de Lille, Lomme et Hellemmes. Indispensable pour l'égalité des chances, l'inclusion des enfants à besoins particuliers bénéficie à tous par une qualification et une individualisation de l'accueil.
Ainsi les communes n'ont pas attendu la réforme des modes d'accueil de 2021 pour assurer une prise en charge individualisée des enfants en situation de handicap dans les crèches, grâce à la mobilisation de personnels dédiés, au développement de partenariats et de liens avec les soignants.

Une attention particulière est apportée à la transition vers l'école par la **mise en œuvre d'un accompagnement individualisé**.

A Lille, **une cellule a été créée au sein des services de l'éducation pour assurer un lien personnalisé avec les familles** des enfants en situation de handicap à l'occasion de leur inscription en restauration scolaire ou dans les ALSH[1]. Ce service permet de simplifier les démarches des familles et de lever les freins à l'accueil.

Des postes d'animateurs dédiés à l'accompagnement des enfants en situation de handicap ont été créés pour garantir un meilleur accompagnement de ces enfants lors des activités péri et extrascolaires. Par exemple, durant la pause méridienne, 67 AESH ont été recrutés en 2022 pour accompagner 450 enfants. Les communes leur proposent des temps de formations et de partage. Pour faciliter encore plus le parcours de l'enfant, un renforcement du partenariat avec les acteurs du secteur du handicap et la MDPH[2] sera recherché.

En complémentarité de l'accueil en milieu ordinaire, les Villes favorisent l'implantation de classes adaptées au sein des écoles en prenant en charge les travaux spécifiques nécessaires (au-delà de la mise en accessibilité via l'Ad'AP[3]), et en facilitant l'accès aux services périscolaires. Par exemple, à l'école Jean-Jacques Rousseau (Vieux-Lille), des locaux sont mis à la disposition de l'Institut des Jeunes Aveugles.

Par ailleurs les communes s'engagent à :

- renforcer la coordination entre agents municipaux et professionnels de l'Éducation nationale par la rédaction d'une Charte commune de l'accueil des enfants en situation de handicap ;
- poursuivre la formation des professionnels (petite enfance, ATSEM[4], animateurs, …) afin que tous puissent répondre aux besoins de chaque enfant ;
- Développer le matériel adapté aux besoins des enfants en situation de handicap, et créer des lieux comme la salle multi-sensorielle à l'école Lalo ;
- poursuivre les travaux de mise en conformité pour rendre accessible l'ensemble des équipements accueillants des enfants et des jeunes ;
- sensibiliser les enfants par des activités, des animations, des évènements sportifs permettant de mieux comprendre les différentes formes de handicap, et renforcer l'intégration des enfants concernés.

La direction des sports continuera de se doter **d'équipements adaptés pour la pratique du handisport et du sport adapté.** De même les **équipements culturels** poursuivront leurs propositions en direction des personnes en situation de handicap, notamment les enfants.

[1]ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement
[2]MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
[3]Ad'AP : Agenda d'Accessibilité Programmée
[4]ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles

1.3 Continuer à aider les élèves en difficultés, soutenir les apprentissages et promouvoir la cohésion numérique pour tous.

Depuis longtemps Lille, Lomme et Hellemmes agissent en complémentarité de l'Éducation nationale pour soutenir les apprentissages en valorisant les compétences des enfants, à travers le jeu ou bien des activités culturelles et sportives. **Pour accompagner les élèves en difficulté**, les communes développent des dispositifs spécifiques et notamment :

- le repérage des enfants en situation de rupture ou de décrochage par une approche interprofessionnelle ;
- l'accompagnement individuel et semi-collectif des élèves repérés par le Dispositif de Réussite Éducative ;
- la mise en œuvre d'actions collectives comme les Coups de pouce et les dispositifs AsFoReL[5] qui favorisent l'entrée dans les apprentissages fondamentaux ;
- le dispositif d'accompagnement des collégiens exclus ;
- La lutte contre l'évitement scolaire, en travaillant avec l'Éducation nationale sur le contrôle de la scolarisation à domicile et en co-animant la cellule Évitement scolaire avec l'État et l'Éducation nationale.

Ces dispositifs seront confortés pour toucher davantage d'enfants qui en ont besoin.

Lors de la concertation, les parents ont indiqué que les devoirs des enfants étaient un sujet de préoccupation pour eux. **Les Villes souhaitent, en lien avec l'Éducation nationale, permettre aux enfants de faire leur devoirs dans de bonnes conditions après l'école** et de bénéficier de l'accompagnement nécessaire si besoin.
De nouvelles propositions sont également développées comme la **plateforme de lutte contre le décrochage** ou **le dispositif innovant LIREL**[6] , créé à Lomme en 2021 et qui sera développé, à partir de la rentrée 2022, pour les élèves des trois communes. Il s'agit de mettre en réseaux plusieurs lycées autour de l'accompagnement spécifique des jeunes décrocheurs pour leur proposer un parcours individualisé de raccrochage et de reprise de formation.

Le soutien aux apprentissages des élèves et des jeunes, notamment en difficulté, passe notamment par la découverte des métiers et des filières professionnelles.

Afin d'ouvrir le champ des possibles, les communes :

- poursuivent et développent le **soutien aux établissements et aux jeunes à la recherche de stages de 3e**. Les services municipaux accueillent déjà de nombreux élèves attirés par la diversité des métiers que les Villes proposent. Cette offre de stages sera mieux valorisée auprès des élèves et des établissements et les Villes aideront à la mobilisation des acteurs du territoire pour améliorer l'accueil des jeunes. À l'occasion des stages de 3e, ou pour d'autres niveaux d'études, **les métiers de la transition écologique et de la solidarité seront valorisés auprès des enfants et des ados** pour mieux les informer sur les opportunités qu'ils représentent et susciter des vocations ;
- renforceront la visibilité des différents forums et salons des métiers organisés sur le territoire en mobilisant leurs moyens de communication ;
- soutiennent le **développement du mentorat et du parrainage** pour que les ados, puis les jeunes, puissent bénéficier de l'appui d'un adulte soutenant, notamment dans la connaissance des secteurs professionnels et la construction de leur parcours d'orientation.

Dans le monde actuel, la réussite scolaire et l'inclusion sociale passent par la lutte contre la fracture numérique. C'est pourquoi les Villes se mobilisent pour **promouvoir la cohésion numérique**.

La crise sanitaire récente a transformé nombre d'enfants et de familles en usagers « contraints » du numérique : visioconférence, cours à distance, usages intensifs des outils de liaison parents-professeurs... Au-delà disparités d'équipement des familles, cette situation inédite a révélé de profondes différences dans la maîtrise du numérique, et la compréhension de ses possibilités.

[5]AsFoReL : Association de Formation et de Recherche sur le Langage

[6]LIREL : Lille Réseaux Lycées

Que le numérique représente une force de transformation majeure de nos sociétés, le PEG entend, en complément de l'Éducation nationale, développer des actions de médiation critiques et créatives, pour donner à chacun la capacité d'évoluer dans la société numérique de façon autonome, consciente responsable.

Il s'agit à la fois :

- de doter toutes les écoles de mallettes numériques, robots et autres équipements innovants et pouvant servir aux apprentissages…, en plus de compléter l'équipement en tableaux interactifs à Lomme et à Hellemmes ;
- d'offrir la possibilité de prêter du matériel de types tablettes, PC portables, robots… pour des projets du Plan Numérique sur tous les temps de l'enfant et pas seulement sur le temps scolaire ;
- **d'accompagner l'ensemble des acteurs** parents, enfants, personnel éducatif - **vers une maîtrise croissante du numérique et de ses enjeux**.

Pour cela, le **Trinum**, prévu à Lomme, sera un lieu ressources permettant la sensibilisation de tous aux cultures numériques. De même, pour atteindre cet objectif, les communes pourront s'appuyer sur le savoir-faire et l'expérience des centres sociaux connectés ;

- de développer le sens de l'analyse critique chez les enfants et les adolescents dans une logique d'éducation aux médias. Le travail déjà engagé avec l'Ecole de Journalisme de Lille et dans les ateliers philo sera poursuivi et amplifié. Un programme autour de la pratique numérique des images et médias qui est d'ores et déjà proposé avec le concours d'associations spécialisées.

Consciente de l'impact environnemental du numérique, les Ville **continueront à promouvoir une attitude de sobriété**, tant dans les équipements que dans les usages, pour elle-même mais aussi en développant la pédagogie auprès des habitants.

1.4 Accompagner les enfants et les parents dans les moments de transition du parcours scolaire :

Agir dès le plus jeune âge :

Lille, Lomme et Hellemmes accentuent leur engagement en faveur de la petite enfance **en créant de nouvelles places de crèches** (+150 places sur le mandat).

Dans un contexte national très compliqué, les Villes s'engagent **pour renforcer l'attractivité du secteur petite enfance** :

- par l'amélioration de la situation statutaire et financière des agents des crèches municipales ;
- par un soutien financier accru aux crèches associatives.

Les programmes « Parler Bambin », dont l'objectif est de lutter contre les inégalités d'accès au langage, et « Jeux d'enfants » qui soutient le développement cognitif, psychoaffectif et social du jeune enfant,mis en œuvre dans toutes les crèches lilloises, seront progressivement généralisés à Lomme et à Hellemmes.

Les activités d'éveil artistique et culturel, les partenariats avec les médiathèques, le service Ville d'art et d'histoire et les ludothèques, les animations autour du livre seront développées.

Enfin, afin de mieux accompagner les parents dans ce moment très particulier de l'attente et l'arrivée de l'enfant, **un plan périnatalité (en lien avec le programme 1000 jours) sera travaillé** avec les partenaires institutionnels et associatifs. Il intègrera une dimension d'écoresponsabilité pour aider chacun à adopter des pratiques vertueuses pour l'environnement (choix des équipements, alimentation…), dès le début de sa vie de parent.

A l'image de l'Espace Parents de Lomme, Lille se dotera d'une Maison des parents, lieu de ressources, de conseils et de soutien pour les familles, de la petite enfance à l'adolescence. Le partenariat sera renforcé avec la Maison des adolescents.

Accompagner les enfants et les parents dans les moments de transition du parcours scolaire :

Les moments de transition comme l'entrée à l'école ou le passage au collège ou au lycée peuvent entrainer des ruptures. Afin de prévenir ces ruptures, les Villes ont engagé des actions de continuité.

Les deux Cités Éducatives lilloises sont notamment les lieux privilégiés d'expérimentations. Ainsi **l'action « Passerelle vers l'école »** expérimentée à Lille-Sud mobilise des Éducateurs de Jeunes Enfants pour accompagner les familles d'enfants de moins de 3 ans vers la scolarisation en Toute Petite Section. Cette expérimentation, qui a prouvé sa pertinence, sera développée.

Les dispositifs de transition vers l'entrée en maternelle seront étendus et harmonisés par la **rédaction d'une Charte des bonnes pratiques commune aux professionnels de la petite enfance et de l'Éducation nationale**. Cette Charte permettra de définir les actions de formation communes et d'échanges de bonnes pratiques à encourager.

Des actions sont menées pour accompagner la transition entre la grande section de maternelle et l'école élémentaire, ainsi que la liaison vers le collège puis vers le lycée avec notamment des temps d'information et de médiation.

Ces transitions sont également travaillées sur les temps municipaux, comme par exemple l'expérimentation du passage au self pour les grandes sections, ou encore, à Hellemmes, la liaison entre les ALSH primaires et le centre de loisirs ado « Akado ».

Ces moments de changement sont aussi des moments délicats pour les parents; c'est pourquoi des actions de parentalité viennent accompagner ceux et celles qui en auraient besoin, afin que tout se déroule dans le respect du rythme et de l'histoire de chacun.

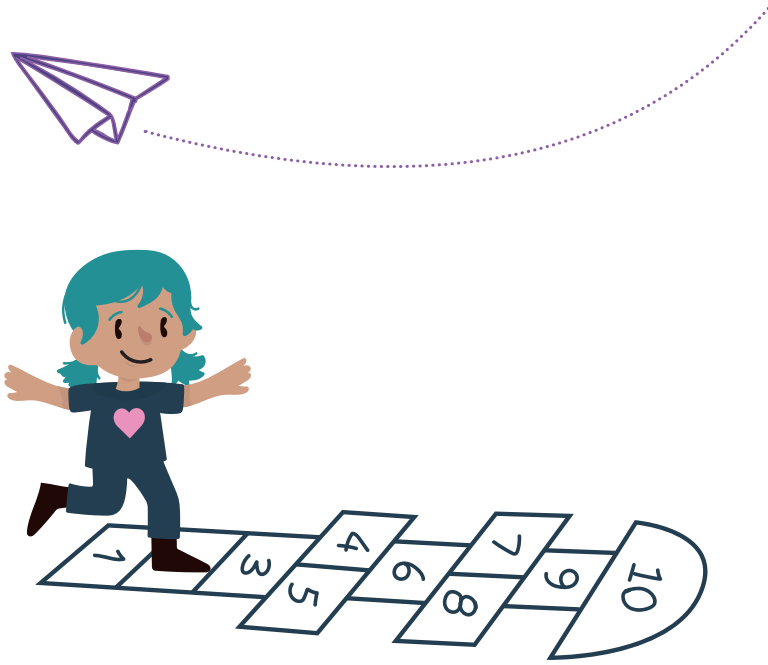

II/ Proposer à chaque enfant un parcours éducatif qui favorise son épanouissement.

2.1 Poursuivre la diversification des plans thématiques du PEG.

A Lille, Lomme et Hellemmes, les enfants et ados ne manquent pas d'occasion de découvrir et pratiquer des activités culturelles, sportives ou de nature. En plus des nombreux équipements et dispositifs qui existent dans les quartiers, les évènements, tout au long de l'année, font très souvent la part belle aux enfants, comme par exemple les « HappyDays » de l'Opéra qui sont maintenant un rendez-vous incontournable.

Fort de cette dynamique territoriale, le Projet Éducatif Global repose notamment **sur six plans thématiques** :

- dans le domaine artistique et culturel : plan « musique, danse, théâtre », plan « lecture », plan « architecture & patrimoine »,
- dans le domaine des sciences : plan « sciences », plan « nature, environnement et développement durable »,
- dans le domaine des activités physiques : plan « sport ».

A travers chaque plan, des agents municipaux spécialisés (dumiste[7] , ETAPS[8] , animateurs nature, assistants bibliothécaires, animateurs patrimoine...) et des associations financées par les Villes, proposent des activités en temps scolaire et en temps périscolaire :

- qui offrent à chaque enfant la possibilité de se réaliser et d'acquérir de nouvelles compétences qui nourrissent son développement personnel autant que son parcours scolaire ;
- qui incitent les enfants aux réalisations pratiques ;
- qui créent, l'envie d'une pratique plus poussée dans les équipements municipaux ou auprès de partenaires associatifs et des clubs sportifs.

L'engagement et les réalisations des enfants sont mis en valeur par des temps forts, comme les challenges sportifs organisés sur le temps scolaire, qui permettent aussi de mesurer l'état de santé des enfants et de lutter contre l'obésité. Autres temps forts, « Nos enfants ont du talent » à Hellemmes ou encore de l'exposition Môm'Art qui permet à tous de découvrir le travail réalisé par les enfants,

avec des artistes en résidence, les intervenants des plans culture, leurs enseignants et les animateurs municipaux.

Reconnues, appréciées et plébiscitées par les enfants, les familles et les enseignants, **les interventions des professionnels de la Ville forment un socle qui singularise le Projet Éducatif Global de Lille, Lomme et Hellemmes**.

Depuis le début du mandat, la palette de propositions des plans thématiques du PEG continue de s'enrichir avec, par exemple :

- la mise en œuvre du « plan vélo »,
- « l'école de l'eau », renforcement de l'apprentissage de la natation sur les temps périscolaires,
- le développement du plan « Vivre ensemble, laïcité »,
- le lancement, à compter du dernier trimestre 2022, d'un « plan anglais », pour permettre à chacune et à chacun de découvrir une autre langue et une autre culture dès le plus jeune âge et à tout âge,
- le travail engagé sur la mise en œuvre d'un plan numérique.

[7]DUMISTE : Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant
[8]ETAPS : Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives

Fortes d'un véritable réseau d'équipements culturels (médiathèques, musées, maisons Folies, conservatoire et écoles de musique, centre d'art plastiques et visuels…) et des nombreux dispositifs existants en plus des plans artistiques (classes à horaires aménagés musique, danse, arts plastiques, théâtres de Lille et Hellemmes, Pôles d'excellence musique et arts plastiques de Lomme, école du cirque,dispositifs « Orchestre à l'école »…). **Lille, Lomme Hellemmes sollicitent la labellisation nationale « 100 % EAC[9] ».**

Le travail autour du label prévoit l'élaboration d'une feuille de route par l'ensemble des partenaires, qui fixera les objectifs pour les années de 2023 à 2025. Divers chantiers d'harmonisation et de refonte seront menés, comme par exemple des projets artistiques.

Les plans artistiques et culturels du PEG seront développés en direction de la petite enfance et des ados.

La mise en réseau des équipements sera renforcée pour permettre aux enfants et ados :

- des passerelles plus faciles entre les différentes formes de pratiques, notamment écoles/ établissements scolaires et les équipements d'excellence du territoire,
- la poursuite de la pratique suite à un projet en temps scolaire ou périscolaire.

[9]100 % EAC : 100 % Éducation Artistique et Culturelle

2.2 Développer l'autonomie des enfants et leur appétit de découverte.

Les classes verte set les classes de découverte favorisent l'autonomie des enfants et les préparent à la mobilité nécessaire pour étudier, entreprendre et se réaliser.

C'est pourquoi Lille, Lomme et Hellemmes organisent depuis plusieurs années des classes vertes à la mer, à la montagne ou dans la région.

L'Ecole de la Forêt de Phalempin accueille tout au long de l'année des classes pour des séjours, permettant à plus de 8000 enfants dès les classes maternelles, de découvrir un environnement naturel dépaysant et différent de leur quotidien.

Sont également proposées aux écoles des classes de découverte qui ont lieu à Lille, autour d'une thématique, pour que les enfants découvrent leur ville autrement.

Ainsi, depuis de nombreuses années, les élèves de CM1/CM2 bénéficient d'une classe civique, mise en œuvre par le Denier des écoles laïques.

Cette formule de « classe hors les murs » ayant fait ses preuves, de nouvelles propositions, travaillées main dans la main avec l'Éducation nationale ont été lancées ou sont en cours de développement. On peut ainsi citer la classe culture accueillie à l'Institut de la Photo, la classe patrimoine, la classe sciences ou encore la classe vélo.

Durant une semaine, au sein d'un équipement emblématique et en parcourant le territoire métropolitain, les élèves approfondissent leurs connaissances et élargissent leur ouverture d'esprit. Cette nouvelle approche pédagogique favorise les déplacements et renforce les mobilités actives.

De nouvelles thématiques seront proposées, notamment en lien avec les enjeux de la transition écologique, à travers, par exemple, une « classe hors les murs » sur l'environnement et le climat. Elle permettra de travailler aux bonnes pratiques pour lutter contre le dérèglement climatique et aux solutions d'adaptation.

Les classe svertes et classes « hors les murs » sont complémentaires. Elles seront progressivement généralisées pour que **100% des enfants puissent en bénéficier au cours de leur parcours éducatif primaire.**

2.3 Garantir le droit à des loisirs de qualité.

Parce que tous les enfants ne partent pas en vacances et que les temps de loisirs sont propices à la découverte, à l'apprentissage et à l'épanouissement, les trois Villes portent depuis longtemps une **politique d'accès aux loisirs et aux vacances** à travers :

- de nombreux équipements de loisirs comme le zoo, la Halle de glisse, les piscines, les écoles de musique, le réseau des médiathèques, les musées, le Centre d'arts plastiques et visuels de Lille, les fermes pédagogiques de Lille et de Lomme… soit autant de lieux que les enfants et les ados peuvent fréquenter facilement pour s'évader et élargir leur horizon tout en passant leurs vacances dans leur ville ;
- des terrains de proximité et city-stade bien entretenus et progressivement rénovés pour faire du sport entre amis ; des parcours et agrès sportifs en accès libre ou encore des aires de jeux ou des skates parks de plus en plus nombreux sur le territoire ;

- des centres de loisirs attractifs et de qualité, accessibles à tous grâce à une tarification adaptée et progressive ;
- des animations tout publics, comme par exemple Lille Aventure Nature, les Estivales à Lomme, Lille Neige ou encore les Dimanches de la Liberté une fois par mois aux beaux jours ;
- le financement et l'organisation de séjours, mini-séjours et colonies de vacances proposés par leurs partenaires et en particulier les centres sociaux ;
- le dispositif de « Vacances pour tous » qui accompagne financièrement les séjours des familles sur critères sociaux.

Les ados font l'objet d'une attention particulière grâce au développement de l'offre en leur direction, la mise en œuvre d'une programmation spécifique dont ils auront connaissance par des outils de communication dédiés (page ados, réseaux sociaux…) et une offre d'été gratuite avec des disciplines attractives (Parkour, skate, escalade, futsal).

Depuis deux ans, Lille est engagée dans le dispositif des « vacances apprenantes » à travers le financement de colonies apprenantes ou la mise en œuvre de centres de loisirs apprenants.

L'effort de qualification et de développement des activités de loisirs va se poursuivre à travers :

- la qualification et la fidélisation des agents d'animation par des conditions d'emploi plus favorables et moins précaires. A noter que la Ville prend chaque année en charge la formation au BAFA d'un certain nombre de ses agents. Elles proposent également une bourse pour les jeunes qui souhaitent engager cette formation ;
- le développement des centres de loisirs thématiques. Les centres sportifs, culturels ou nature déjà existants qui seront complétés avec de nouvelles thématiques, comme le centre anglais durant l'été 2022 ;
- la proposition de nouveaux formats d'activités, complémentaires des centres de loisirs thématiques, avec des stages ou ateliers proposés pendant les vacances ;
- le développement accru des séjours, particulièrement en direction des ados, et des vacances pour tous ;
- des temps de partage en famille ou entre ados avec l'opération « Tribune pour tous » pour assister à un match de foot ou de basket ;
- l'incitation à participer à des projets de mobilité internationale (service civique internationaux, échanges européens avec les villes jumelées…) ;
- la poursuite du partenariat avec l'Éducation nationale sur les dispositifs de vacances apprenantes ;
- la meilleure communication, de l'offre de loisirs à l'échelle des Villes et des quartiers pour la rendre lisible. Une programmation en direction des adolescents sera régulièrement proposée à travers un support spécifique.

Les Chemins de la forme, qui permettent de réaliser, à son rythme, des boucles sportives à travers les quartiers sont une bonne illustration de cette mobilisation pour proposer aux habitants des possibilités de loisirs simples et ludiques ; de même que l'accès aux terrains de sports extérieurs ou le développement des agrès.

Ces loisirs sont proposés en développant un objectif d'écoresponsabilité, tant dans les équipements que dans les pratiques des adultes comme des enfants.

III/ Conforter les adultes de la communauté éducative dans leur rôle auprès des enfants.

Parce qu'une communauté éducative soudée est le préalable au développement de politiques éducatives efficaces, Lille, Lomme et Hellemmes souhaitent se tenir au côté des adultes pour les soutenir dans leur rôle.

3.1 Encourager et valoriser les initiatives des parents.

Premiers éducateurs de leurs enfants, les parents ont exprimé le souhait de participer plus pleinement au Projet Éducatif Global.

A travers notamment le financement de projets proposés par les partenaires associatifs, Lille, Lomme et Hellemmes mettent en œuvre depuis longtemps **des actions de soutien à la parentalité** comme des cafés des parents, des groupes de parole parents, des ateliers parents-enfants ou des actions de soutien entre pairs.

Les Villes, à travers le financement de postes de médiateurs, participent déjà au renforcement des liens entre les écoles et les familles, notamment les plus marginalisées, en proposant, en plus d'un accompagnement individuel, des temps collectifs.

Les communes souhaitent aller plus loin :

- en travaillant avec les associations de parents sur des **projets d'écoles ouvertes** qui favorisent les temps de rencontre et de vivre ensemble. Dans ce cadre, le soutien aux associations de parents d'élèves sera poursuivi pour l'organisation d'évènements et de temps de rencontre, dans l'accès aux cours et aux bâtiments scolaires, ou pour d'autres initiatives telles que les rues aux enfants, les « petits dej' lecture » ou l'implication dans les bibliothèques centres documentaires;
- en proposant aux parents des ressources leur permettant de « faire avec » leur enfant des malles de jeux qui pourraient être prêtés aux familles ou la création d'un réseau des ludothèques (avec pour objectif que chaque quartier puisse en être doté) ;
- **en consultant encore davantage les parents** lors de l'élaboration de projets dans les écoles ;
- en facilitant leur implication dans les écoles, à travers notamment la création d'espaces parents désormais intégrés dans le « référentiel des écoles », c'est-à-dire dans le document cadre guidant la construction et la rénovation des écoles lilloises ;
- en soutenant les réseaux de solidarité entre les parents, comme par exemple les initiatives de pédibus ;
- en améliorant la communication en direction des familles.

Lors de la concertation, les parents ont exprimé le besoin d'être mieux accompagnés lors de la première scolarisation de leur enfant, particulièrement grâce à une approche commune Éducation nationale/ Ville. Une **Charte de l'accueil de l'enfant et de sa famille**, élaborée conjointement par tous les partenaires éducatifs, répondra à cette attente.

3.2 Mieux former les acteurs de la communauté éducative pour une coéducation effective.

Les communes de Lille, Lomme et Hellemmes développent les compétences des agents municipaux en proposant des temps de formations et de sensibilisation :

- sur les enjeux éducatifs et de société (éducation aux médias, médiation par les pairs, éducation au développement durable, laïcité…) ;
- pour la mise en œuvre d'une coéducation en pratique ;
- pour prendre en compte dans l'action la parole des enfants et des parents ;
- pour développer les initiatives « d'aller vers ».

Des formations sont également menées avec l'Éducation nationale, ce qui permet de développer une culture professionnelle et des pratiques communes, au bénéfice des enfants. Par exemple les dispositifs artistiques et culturels prévoient systématiquement des temps de formation à destination des enseignants ainsi que la mise à disposition d'outils et de dossiers pédagogiques. Ces démarches seront amplifiées, notamment sur la question du harcèlement scolaire.

Des temps communs permettront de consolider les dynamiques éducatives de territoire, de développer les coordinations de proximité (Référent de site / directeur d'école) et de conforter les cohérences entre projet d'école (temps scolaire) et projets de site (temps péri et extrascolaire).

3.3 Améliorer l'accès à l'information pour tous.

La multiplicité des acteurs et le foisonnement des initiatives, s'ils sont le reflet de la richesse du territoire et de l'intérêt pour les politiques éducatives, peuvent paradoxalement conduire à un sentiment de manque d'information de la part des enfants, des ados, des familles et des partenaires.

C'est pourquoi, des **Rendez-vous Lille Educ'** seront programmés tout au long de l'année ; ils pourront prendre différentes formes (colloques, séminaires, petits déjeuners, rencontres parents…) tout en proposant une approche cohérente.

De plus, afin de mieux partager les bonnes pratiques, il est proposé, qu'en lien avec les centres sociaux – et notamment les centres sociaux connectés - puisse être constituée **« une boîte à outils »** recensant les ressources, équipements, compétences, savoir-faire pouvant être mis au service de la communauté éducative.

Ambition 1

Les principales mesures

Lutter contre les déterminismes et réduire les inégalités

- Fournitures scolaires gratuites
- Aide à la licence sportive
- Lutte contre le « non recours »
- Accompagnement des enfants et des familles les plus vulnérables

- Accompagnement individualisé des enfants
- Charte commune de l'accueil des enfants en situation de handicap
- Acquisition de matériel adapté
- Travaux de mise en conformité
- Sensibilisation renforcée

- Devoirs après l'école
- Plateforme de lutte contre le décrochage et le dispositif Lirel
- Recherches de stage de 3ème, mentorat et parrainage
- Maitrise du numérique et de ses enjeux - le Trinum

- Création de nouvelles places de crèches
- Plan périnatalité
- Maison des parents
- Classes passerelles pour les tout-petits
- Charte de bonnes pratiques commune aux professionnels de la petite enfance et de l'Éducation nationale

Garantir la gratuité effective de l'enseignement et l'accès aux activités périscolaires

Poursuivre et renforcer l'inclusion de tous les enfants

Continuer à aider les élèves en difficultés, soutenir les apprentissages et promouvoir la cohésion numérique pour tous

Agir dès le plus jeune âge et accompagner les familles dans les moments de transition

Proposer à chaque enfant un parcours éducatif qui favorise son épanouissement

- Poursuite de plans thématiques et mise en œuvre d'un plan anglais
- Parcours citoyen
- Classes vertes et de découverte pour chaque enfant
- Plan numérique renforcé
- Label 100% EAC (Education Artistique et Culturelle)
- Vacances apprenantes, centres thématiques et séjours
- Prog ados
- Mobilité internationale

Conforter les adultes de la communauté éducative dans leur rôle auprès des enfants

- Actions de soutien à la parentalité
- Projets d'écoles ouvertes
- Consultation renforcée des parents
- Formation des acteurs éducatifs
- Charte d'accueil de l'enfant et sa famille
- Rendez vous Lille éduc'
- Boite à outils partagée avec les Centres Sociaux

ville de Lille

lille.fr

Création et impression - Ville de Lille. Octobre 2022